

CHANGER LE LYCEE, PAS LE CASSER !

Actuellement la démocratisation est en panne. Le lycée est inégalitaire : les séries sont hiérarchisées et marquées socialement.

Le statu quo n'est pas acceptable.

Le SNES dit non à la réforme Darcos qui ne peut réduire les inégalités

- une partie des savoirs serait renvoyée dans **le hors-scolaire**, là où les inégalités sont les plus manifestes.
- L'individualisation des parcours induite par la **construction modulaire et la dilution des séries** favoriserait davantage les parcours d'initiés
- la **voie technologique serait fortement affaiblie**, mise en concurrence avec les bacs pros 3ans alors qu'eux mêmes , accompagnés de la disparition de la préparation au BEP, laisseraient sur le bord du chemin un certain nombre de jeunes, en leurreraient d'autres sur la possibilité de poursuite d'études (78% de réussite des bacs techno en BTS, mais 40% de réussite des bacs pros,)

En collège, la logique gouvernementale ne peut conduire qu'à des contenus encore plus standardisés et à une fonction de « tri » en fin de troisième. (« *Notre démarche est cohérente : les fondamentaux au primaire, le socle commun au collège, le tronc commun au lycée* » affirme Darcos .

L'**orientation** à l'issue de la troisième risque d'être d'autant plus difficile cette année que le ministre s'enferme dans un **calendrier intenable**, prétendant mettre en œuvre la nouvelle seconde (sur laquelle beaucoup d'inconnues subsistent !) dès la rentrée 2009

Le SNES propose de construire un lycée qui conjugue égalité, diversité et efficacité

- la nécessaire diversification des apprentissages suppose le maintien des **trois voies de formation, générale, technologique et professionnelle clairement identifiées**.
- les jeunes doivent pouvoir se déterminer en toute connaissance de cause en seconde pour **des parcours lisibles et cohérents**, ce qui implique des séries rénovées et rééquilibrées mais aussi l'ouverture de **passerelles**.
- **les effectifs** des classes doivent être allégés pour permettre une diversification des pratiques **pédagogiques**. **Cette question est étrangement absente de la réflexion et des propositions des réformateurs de tous crins**.
- la constitution de vraies **équipes pluriprofessionnelles** de suivi des élèves (enseignants, CPE ,AED , COPsy, infirmière, assistante sociale...) s'impose, mais il n'en est pas question dans la réforme Darcos.

Ces propositions et bien d'autres seront détaillées à l'occasion des **assises nationales du lycée** que le SNES organise à **SAINT OUEN le 29 novembre**.

A cette occasion, le débat et l'analyse porteront aussi sur les **changements de métier** qui sont en cours.

Le métier devient de plus en plus difficile : difficultés à mobiliser les élèves, poids de l'échec scolaire, importation des tensions sociales dans l'école. Alors que la charge de travail augmente, les projets ministériels aggraveraient les choses : plus de classes, plus d'élèves, tâches d'enseignements dispersées, orientation, multiplication des évaluations...

Ce qui n'est guère surprenant quand une réforme s'inscrit dans la **perspective annoncée de réduction des coûts du service public d'éducation**. La **suppression de 40 000 emplois dans l'éducation nationale est arrêtée pour les trois années à venir, avec une première tranche de 13 500 à la rentrée 2009**.

Le constat des reculs imposés au ministre, mais aussi celui des dommages irréparables pour les personnels et les élèves auxquels conduirait la réforme projetée, doivent convaincre toute la profession de se mobiliser. Les actions et les élections à venir sont autant d'occasions à ne pas manquer.

RÉFORME DES LYCÉES : DE PREMIERS INFLÉCHISSEMENTS MAIS IL FAUT AMPLIFIER LA MOBILISATION

Après le succès de la manifestation du 19 octobre, X Darcos a présenté mardi 21 octobre à la presse un point d'étape sur la réforme du lycée. Ces annonces sont marquées par un recul du ministre sur deux points importants : l'horaire élève initialement annoncé à 27 heures hebdomadaires, accompagnement compris passerait, à 30 heures ; l'organisation sous forme de modules semestriels en Seconde ne concernerait plus que les enseignements d'exploration ou d'approfondissement et les 3 heures d'accompagnement obligatoire. Par ailleurs, le ministre s'est voulu rassurant sur trois points : « cette nouvelle organisation du lycée n'implique pas de réforme du baccalauréat, qui restera l'examen national auquel les Français sont si attachés », « nous conserverons la voie technologique à partir de la classe de Première » et enfin « cette organisation semestrielle, qui ne modifiera pas le caractère hebdomadaire du travail des enseignants... ».

Pourtant, toutes les ambiguïtés ne sont pas levées quand il affirme que « ce principe d'organisation en modules sera également au cœur de l'organisation des classes de Première et de Terminale », qui reste en contradiction avec le maintien du baccalauréat et celui des séries technologiques par exemple.

Le ministre a donc reculé partiellement sous la pression de la

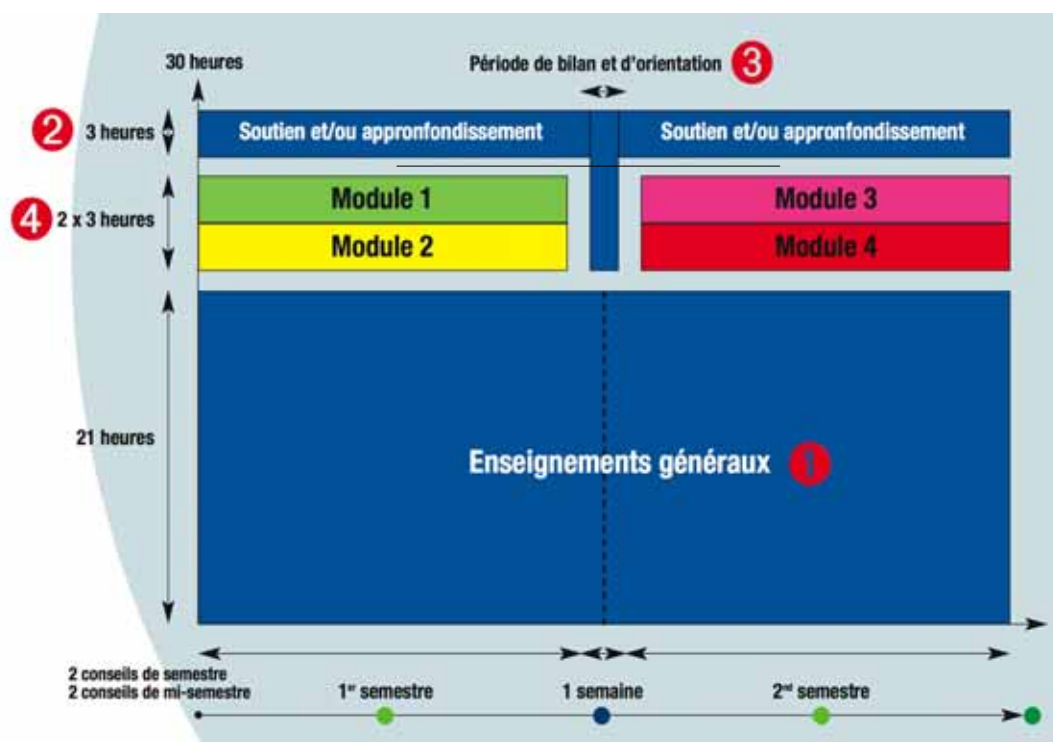
mobilisation mais le projet présenté est inacceptable. Le bloc des enseignements généraux est donc porté à 21H sans que soit précisée la répartition. Le retour d'un enseignement scientifique dans le tronc commun, sous la forme de 3H de sciences expérimentales, pose le problème de sa définition même (comment pourraient s'y retrouver les disciplines actuelles SVT et Sciences Physiques ?), de son articulation avec les enseignements d'exploration du pôle sciences.

Cette architecture marginalise de fait les enseignements qui ne figurent pas dans la liste des enseignements généraux (SES, enseignements technologiques, langues anciennes et enseignements artistiques...). Elle ouvre la voie au retour de Secondes profilées, en particulier d'une Seconde scientifique, d'autant plus que certains enseignements généraux se retrouvent dans les enseignements d'exploration ou d'approfondissement.

Le SNES a demandé à rencontrer le ministre pour lui rappeler l'ensemble de ses demandes exprimées dans la pétition commune SNES-SNEP, toujours signable en ligne sur le site du SNES :

<http://www.snes.edu/petitions/?petition=9>.

■ Roland Hubert



EXPLORATION ET APPROFONDISSEMENT: MODULES AU CHOIX

Humanités : Littérature française / Langues et culture de l'Antiquité : Latin, grec / Langues vivantes étrangères ou régionales / Arts et histoire des arts.

Sciences : Mathématiques / Physique-chimie / Sciences de la Vie et de la Terre / Sciences de gestion / Histoire et géographie.

Sciences de la société : Sciences économiques et sociales / Initiation aux sciences de gestion / Histoire et géographie.

Technologies : Initiation aux sciences de l'ingénieur et de la production / Initiation aux sciences médico-sociales / Techniques d'atelier et de laboratoire / Design / Initiation aux technologies de l'hôtellerie et de la restauration / Activités physiques et sportives.

① Les enseignements généraux que devront suivre tous les élèves de la nouvelle Seconde, le français, les mathématiques, l'éducation physique et sportive, les langues vivantes, l'histoire et géographie, et l'enseignement des sciences expérimentales seront semestriels mais pas modulaires*

② Trois heures hebdomadaires seront désormais consacrées, dans l'emploi du temps de tous les élèves, à un accompagnement personnalisé (Remise à niveau / Travaux interdisciplinaires / Aide à l'orientation).

*Dont le pilotage est laissé au local **

③ Une période de bilan et d'orientation sera organisée sur une semaine entre le premier et le second semestre.

Cette période pourra aussi être consacrée à l'expression orale, exercice que les élèves redoutent. S'agit-il d'une semaine de pré-orientation ou d'une semaine blanche pour revoir les emplois du temps ?*

④ Des modules d'enseignement complémentaires viendront enrichir ce tronc commun. Les élèves devront en effet désormais choisir quatre modules parmi les domaines suivants : humanités, sciences, sciences de la société et technologies. *Aucune précision n'est donnée sur les conditions de choix des élèves**